

## **Extraits du procès-verbal de la réunion n° 9 du Conseil d'Administration du 22 février 2010**

**Présents** : Mr. JP. Delchef (Président), Mmes F. Charneux, D. Sonveaux, D. Doyen, Mrs J. Ringlet (Vice-Président), A. Geurten, A. Kaison, J. Monsieur, J. Nivarlet, B. Scherpereel, F. Geeroms (uniquement bilan), L. Lopez (Secrétaire général)

**Excusé** : M. Collard (Trésorier général) à l'étranger.

**Heure de début de la réunion** : 18 heures

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 18 janvier 2010**

Le procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2010, tel que publié sur le site le 22 janvier 2010 est approuvé à l'unanimité par les membres du CDA.

### **2. Suivi des décisions prises lors de la réunion du 18 janvier 2010**

Les points suivants, repris au procès-verbal de la réunion précédente, ont fait l'objet d'un suivi :

#### ***5.2. Demande de collaboration de l'ASIF***

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier adressé par le président à l'ASIF

#### ***6.1. Tracé des terrains à partir de la saison 2010 -2011***

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des résultats de l'enquête du secrétaire - général courrier sur les dimensions des terrains des clubs de l'AWBB

#### ***6.3. Décision du CRJ dans le différend opposant le CP BBW au CJP BBW.***

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la décision du conseil régional judiciaire du 25 janvier 2010.

#### ***6.4. Décision de démettre un membre du groupement Parlementaires du Hainaut.***

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la réponse du courrier adressé par le président à l'intéressée.

#### ***9.2. Adaptation du TTA***

Les membres du conseil d'administration prennent bonne note que la communication du projet de modification du TTA à la VBL aura lieu dans les tout prochains jours

### **3. Assemblée générale du 20 mars 2010**

#### **3.1. Ordre du jour définitif**

L'ordre du jour de l'assemblée générale est approuvé par les membres du Conseil d'Administration.

#### **3.2. Présentation du bilan 2009**

Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance du bilan définitif avec les commentaires du directeur financier. Le planning est établi pour l'envoi aux vérificateurs et, par la suite, à la commission financière.

Les membres du CDA actent un léger déficit dû à la nouvelle politique de subsidiation.

Ils marquent leur accord à l'unanimité sur la présentation de ce bilan.

### 3.3. Inventaire des propositions de modifications statutaires présentées par le CDA et par les groupements parlementaires.

L'inventaire de ces propositions est parcouru et commenté.

### 3.4. La labellisation des clubs féminins

Le Président explique l'idée de la labellisation initiée par la direction technique.

L'objectif de marquer la reconnaissance par l'AWBB pour les clubs formateurs et les clubs de haut niveau moyennant le respect de certaines conditions reprises dans une grille d'évaluation.

Outre la possibilité de présenter le label de l'AWBB auprès des administrations ou sponsors, les clubs labellisés auront priorité lors de l'organisation des événements (coupes, matches internationaux des équipes nationales de jeunes, etc.

Le projet sera mis à l'essai pour la saison 2010-2011.

### 3.5. Nouvelles compétitions en filles

Il est prévu également d'organiser de nouvelles compétitions en filles sur base des nouvelles catégories d'âge. Il permettra aux clubs de se regrouper pour une compétition particulière "jeunes".

Les membres du CDA marquent leur accord à l'unanimité pour le lancement de cette compétition.

Les clubs reçoivent leur label pour 1 an.

### 3.6. Calendrier 2010 -2011

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance du calendrier général présenté par les différents départements championnat et coupes. Moyennant la remarque exposée par le département arbitrage concernant la date du début de la compétition, les membres du CDA approuvent la proposition conjointe des départements.

## **4. Gestion du personnel**

### 4.1. Dossier en suivi d'un membre du personnel

Le Conseil d'Administration reste dans l'attente de la réception d'une correspondance du Conseil de l'intéressé.

### 4.2. Nouvelle répartition des tâches et compétences au service de la comptabilité

Compte tenu des relations actuelles existantes entre certains membres du personnel qui perturbent le bon fonctionnement de ce service, le Conseil d'Administration approuve la décision prise par le bureau de revoir les tâches et compétences de chacune des personnes, ainsi que les modalités de travail.

## **5. Exercices des compétences administratives du conseil d'administration**

### 5.1. Tracé des terrains à partir de la saison 2010 -2011

Tous les clubs ont reçu les nouvelles directives concernant ces tracés via la lettre du secrétaire. Les villes et communes qui en ont fait la demande recevront également le dossier.

### 5.2. Rapport de l'assemblée provinciale du Luxembourg

Le secrétaire général fait rapport aux membres du CDA du déroulement de l'AG de la province de Luxembourg qui s'est tenue à Neufchâteau le 25 janvier dernier.

### 5.3 *Projet « Teamblogger » basket de la BLB*

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du projet de création par la BLB d'un réseau social des supporters de Basketball du style de "Facebook" mais qui serait installé sur les GSM des personnes qui souhaiteraient être abonnées.

Certaines questions ont été posées. L'AWBB est dans l'attente des réponses. En cas d'accord, un contrat avec la BLB sera à établir.

## **6. Exercice des compétences judiciaires du conseil d'administration**

### 6.1. *Evocation de la décision du CRJ du 1 février 2010*

Le CDA a pris connaissance du dossier du CRJ et confirme la décision prise par le bureau de suspendre la décision du CRJ relative à la suspension de l'arbitre.

### 6.2. *Confirmation de la décision du bureau dans l'évocation de la décision du CP Liège du 18 janvier 2010*

Attendu que lors de la réunion du 18 janvier 2010, le conseil d'administration a décidé de suspendre la décision du comité provincial de Liège du 18 janvier 2010 sanctionnant l'équipe d'Esneux (matricule 0044), évoluant en première provinciale, pour non qualification d'un joueur dans l'attente des résultats de l'investigation initiée dans le dossier ;

Attendu que l'investigation portait sur les éléments suivants :

- la preuve de l'affiliation de Mr Nanoukon Stéphane au club Standard de Liège signée par le joueur ;
- tout élément pouvant apporter la preuve de la volonté du joueur à être affilié au Standard de Liège club depuis le 8 juin 2008 ;
- les preuves éventuelles que Mr Nanoukon ait disputé des rencontres officielles dans les rangs du Standard de Liège ;

Attendu que les réponses successives du secrétaire du Standard de Liège (matricule 1270) n'ont apporté

- ni la preuve de l'affiliation signée par le joueur ;
- ni la preuve de la volonté du joueur à être affilié au club du Standard de Liège ;
- ni la participation du joueur à une rencontre officielle lors de la saison 2008 -2009

Attendu que l'erreur manifeste du secrétaire du club d'Esneux (matricule 0044) dans la date de naissance dudit joueur, qui a eu pour conséquence l'enregistrement d'une nouvelle affiliation, ne peut aucunement être qualifiée de tentative de fraude;

Attendu que par ailleurs l'erreur dans la date de naissance a été répétée à plusieurs reprises sans attirer l'attention de différentes instances fédérales;

Sur la base de ce qui précède, vu l'urgence, le bureau du conseil d'administration décide

- d'annuler l'affiliation de monsieur Nanoukon Stéphane au club du Standard de Liège (matricule 1270);
- de valider l'affiliation de monsieur Nanoukon Stéphane au club de Esneux (matricule 0044) à la date du 12/11/2009, sous réserve de la modification de sa date de naissance;
- d'annuler les forfaits prononcés par le comité provincial de Liège vu la disparition de sa motivation.

### 6.3. *Nomination de membres ad hoc*

Comme suite à la demande du Procureur régional, Le Conseil d'Administration décide de ratifier la proposition de nomination de Monsieur Simon DIERGE (CJ NAM) comme membre ad hoc afin de siéger au Conseil d'Appel du 13.02.2010.

Comme suite à la demande du Procureur régional, Le Conseil d'Administration décide de ratifier la proposition de nomination d'Emile LOZE (CJ BBW) comme membre ad hoc afin de siéger au Conseil Judiciaire régional du 18.02.2010.

#### 6.4. Démission de Guy Thomsin en tant que secrétaire du conseil régional judiciaire

Le CDA prend connaissance des correspondances de l'intéressé et décide de l'entendre et de prendre une décision le concernant lors du prochain conseil d'administration du 08/03/2010.

#### 6.5. Application de l'article PJ 47

A la lumière d'un dossier traité par le CJP de Bruxelles Brabant wallon, il a été constaté que cette instance avait omis d'appliquer les principes de l'article PJ 47 qui précise « *qu'en cas de réclamation introduite valablement par un club, si la présence des arbitres ayant officié est jugée utile, il leur sera transmis préalablement une copie de la dite réclamation avec leur convocation.* »

Le conseil d'administration charge les procureurs régionaux de rappeler le respect de cette disposition aux instances judiciaires.

#### 6.7. Evocation de la décision du CRJ du 8 février 2010

Le conseil d'administration décide d'évoquer la décision du conseil régional judiciaire dans le dossier Dossier RG.054-0910 vu qu'elle n'est pas conforme aux normes de sanction.

Il charge le procureur régional de reprendre la gestion du dossier.

### **7. Enquête clubs 2009**

#### 7.1. Résultats chiffrés

58 Clubs ont répondu sur 304 soit 17,7%

Le CDA prend connaissance des résultats de l'enquête 2009 et constate qu'en général, différentes options sont difficiles à prendre compte tenu des faibles différences qui existent entre les positions formulées.

#### 7.2. Premiers suivis

En fonction des réponses reçues, le conseil d'administration décide de s'orienter, dans un premier temps, vers l'organisation des compétitions de 3 contre 3 en pré-poussins, ainsi que la création de compétitions "loisirs" lors de la saison 2010 - 2011.

### **8. Rapport du Secrétaire - général**

#### 8.1. Dossier Cardcenter

Le secrétaire général, assisté de Madame Laurent, ont rencontré le responsable de l'entreprise qui imprime nos cartes de licences depuis environ 5 ans. Ils lui ont fait part du mécontentement général rencontré lors de la dernière impression et livraison des cartes qui ont perturbé le bon déroulement du début de la compétition.

Après discussions, il a été décidé qu'une remise de prix importante serait octroyée à l'AWBB pour 2009 & 2010.

Par ailleurs, il a été envisagé la possibilité de création de cartes avec photos. L'étude est en cours.

#### 8.2. Rapport de la réunion d'information organisée par le Ministre des Sports le 2 février 2010

Le secrétaire général fait rapport aux membres du conseil d'administration de la séance d'information à laquelle il a assisté qui était organisée par le Ministre Antoine à l'intention de toutes les fédérations sportives de la communauté française. Le dossier complet qui a été remis à cette occasion a été distribué aux membres.

### **9. Rapport du Trésorier général**

### 9.1. Liste des clubs en retard de paiement

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la liste des clubs en défaut de paiement.

### 9.2. Nouvelles règles comptables en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010

Les nouvelles règles seront adaptées de manière à être en conformité avec la demande de l'ADEPS, et, par conséquent, de la communauté française.

### 9.3. Dossier MC Concept

Les différents dossiers sont en cours d'étude par le Trésorier général.

## **10. Conseil d'administration du sport de haut niveau**

### 10.1.1. Projet de gestion des équipes nationales et planning

La réunion s'est déroulée le 17/2 et le rapport sera transmis prochainement aux membres du CDA.

### 10.1.2. CRF : réflexions pour l'avenir du projet féminin.

En fonction des documents reçus ou à recevoir, ces réflexions sont reportées à la prochaine réunion

## **11. Départements**

### 11.1. Département Promotion

#### 11.1.1. Modalités de mise à disposition de matériel aux clubs de l'AWBB

Le Conseil d'administration a pris connaissance de la convention établie par A. Geurten et l'approuve à l'unanimité.

Elle sera annoncée dans la prochaine newsletter.

### 11.2. Département Coupes

#### 11.2.1. Bilan des ½ finales

D'une manière générale, les compétitions se sont bien déroulées à l'exception de celles disputées sur le site de Quaregnon où des incidents se sont produits et où un problème de "logistique" a été rencontré.

#### 11.2.2. Organisation des finales des coupes AWBB 2010

La salle de Neder-over-Hembeek a été visitée par les présidents des départements coupes et arbitrage. Il est impossible d'établir le programme actuellement compte tenu du fait que plusieurs équipes de clubs de division I nationale disputent différentes rencontres officielles à ces dates. La problématique d'un club en coupe d'Europe est également évoquée. De plus, il conviendra d'envisager la remise de deux rencontres de division 3 nationale.

#### 11.2.3. Modification du règlement de la Coupe de Belgique Dames

Le CDA prend connaissance du règlement adapté par B. Scherpereel pour la saison prochaine et accepte les modifications proposées.

Elles seront transmises à la VBL avant d'être mises à l'ordre du jour de l'assemblée générale de la FRBB.

### 11.3. Département jeunes

#### 11.3.1. Résultats de la JRJ du 31 janvier 2010

J. Nivarlet a communiqué et commenté les résultats qui sont parus sur le site et dans la New's letter

### 11.3.2. Attitude de certains coaches lors de la JRJ du 31 janvier 2010

J. Monsieur marque son mécontentement suite au comportement d'un coach. J. Ringlet explique que le coach "aurait" reçu des consignes d'un visionneur avant les rencontres.

Le président décide de convoquer coaches, arbitres et responsables des départements avant le début de la JRJ du 28 février 2010.

### 11.3.3. Modalités d'organisation des JRJ du 28 février 2010

Les modalités d'animation sont évoquées et seront gérées par les départements concernés.

## 11.5. Département Championnat

### 11.5.1. Bilan des remises générales

Pour l'instant, tout se déroule en fonction des accords des clubs et quelques remises de match sont toujours en "souffrance".

Il doit rester une dizaine de matchs à planifier. En cas de non réponse, le département fixera lui-même des dates des rencontres.

### 11.5.2. Modalités de composition des divisions régionales messieurs 2010 -2012

Avant de fixer les compositions des différentes compositions et séries, il convient d'attendre les inscriptions des clubs qui souhaitent disputer les play-offs

### 11.5.3. Projet Summer League 2010

A. Kaison remet en séance aux membres du CDA les plannings de la Summer league. Le cahier des charges reste à établir. La décision définitive sera prise le 8/3/2010  
Les arbitres seront désignés par les provinces où se dérouleront les compétitions.

## 11.6. Département Arbitrage

### 11.6.1. Modalités de désignation des arbitres pour les play - offs régionaux

J. Monsieur fait part aux membres du CDA de la proposition du département suivant laquelle les arbitres appelés à diriger les rencontres des play-offs seront par les arbitres les mieux classés sans tenir compte de leur appartenance provinciale

Cette proposition est approuvée par le CDA

### 11.6.2. Réunion avec la BRA le 22 février 2010

La réunion avec les différents représentants a dû être reportée eu égard à l'absence de certaines personnes.

## 11.7. Département Formation des entraîneurs

### 11.7.1. Tableau des tarifs pour les stages

D.Doyen expose les modifications des coûts pour les stages des entraîneurs/stagiaires. Les prix sont adaptés en fonction des différents centres. Ils sont approuvés par le CDA

### 11.7.2. Octroi d'une licence technique provisoire

D.Doyen explique les modifications apportées à l'obtention des licences techniques provisoires stagiaires. L'obtention de la LT provisoire est soumise à la présentation du candidat à l'examen. L'article PC 35 doit être modifié dans ce sens de manière urgente de telle façon qu'il puisse être appliqué la saison prochaine.

Les membres du conseil d'administration approuvent les principes de la proposition de modification statutaire.

### 11.7.3. Modification de la durée des examens

Actuellement le candidat dispose de 15 min pour développer sa question sur le terrain. La proposition est de passer à 30 min afin d'assurer une meilleure évaluation du candidat. Cette situation engendrera un coût supplémentaire pour l'AWBB.

Les membres du conseil d'administration approuvent les principes de la proposition mais souhaitent une évaluation financière avant de se prononcer définitivement.

### 11.7.4. Protection de la journée du 11 novembre

Suite aux différents arguments développés par le département, Le CDA décide de protéger chaque année, la journée du onze novembre qui sera réservée aux entraîneurs. Aucune compétition ne pourra se dérouler ce jour-là.

## 12 Divers

### D.Doyen

- Mutation administrative d'un joueur qui quitte un club de la province de Namur vers la province du Hainaut pour des raisons légitimes : aucune demande officielle n'est parvenue au secrétariat-général.
- Problématique d'un joueur du CRF qui n'a plus la possibilité de s'entraîner dans son club et qui n'est plus aligné par celui-ci. Le président transmet la réponse qu'il a adressée aux parents du joueur.
- Mutation d'un joueur belge de moins de 18 ans à l'étranger. A la question de savoir si la procédure actuelle sera d'application, le président répond par l'affirmative et rappelle que c'est FIBA Monde qui est en charge de l'application de ce règlement qui n'autorise que 5 transferts de ce type par an (VBL ou AWBB).

### A.Kaison

- relate le dossier d'un coach qui n'avait qu'une licence C au lieu d'une B et qui a fonctionné en régionale. La question des modalités de contrôle des feuilles seront abordées dans un premier temps.

En outre, les formulaires des licences techniques feront l'examen pour affiner leur finalité.

- Les parents des enfants d'un club de la province de Luxembourg ont refusé de se déplacer pour un match dans la province de Namur. Le club demande la remise du match. Il appartient au département championnat de prendre la décision.

### J. Monsieur

- Demande qu'une réunion calendrier pour la saison prochaine soit fixée le plus rapidement possible.

### J. Ringlet

- Cas d'une joueuse du CRF : compte tenu qu'elle ne reste qu'une nuit par semaine, les parents demandent à revoir le prix du logement.
- Réaction à l'article du journal qui est paru dans le Hainaut occidental

L. Lopez

- Problématique d'une double affiliation d'un joueur cadet dont le nom de famille a été mal orthographié par le club et encodé par le secrétariat général lors de la première inscription. Le club, à l'occasion de la remise de la liste des membres avait attiré l'attention du secrétariat général en juin 2009 sur la mauvaise orthographe. La rectification n'a pas eu lieu. Le joueur s'est affilié par la suite dans un autre club avec son nom exact.

Décision du CDA :

- 1) Le joueur peut rester affilié au second club étant donné l'accord du premier club;
- 2) Le premier club se verra rembourser par l'AWBB les montants de l'affiliation (licence) et assurance du joueur;
- 3) Le second club versera au premier club le montant de l'indemnité de formation prévue;
- 4) Il n'y aura pas de forfaits appliqués au second club pour les prestations effectuées par ce joueur depuis le début de la compétition 2009-2010.
- 5) En cas de départ du joueur pour un autre club dans le futur, les nouvelles indemnités de formation seront payées au second club mentionné au point 3)

**Heure de fin de la réunion : 23H35**

Jean-Pierre **DELCHÉF**  
Président

Lucien **LOPEZ**  
Secrétaire général